

Groupe Mineurs - Séjour à la Carte en gestion libre - Accompagnateur - Tentes zone 3 - 7 jours

Bombannes Wellness Sport Camping - Côte Atlantique

Profitez d'un séjour nature à Bombannes



VOTRE SÉJOUR EN BREF

Implanté au cœur du Parc Naturel Régional du Médoc, le camping groupes UCPA de Bombannes offre un cadre exceptionnel pour profiter un séjour nature.

LES + DU SÉJOUR

- ◆ Proximité immédiate du lac
- ◆ Hébergement en tentes confortables au cœur des pins à quelques pas du lac
- ◆ City stade, tente d'animation à disposition
- ◆ Un site sécurisant avec des voies de circulation douces : 120km de pistes cyclables

INFORMATIONS PRATIQUES

VOTRE CONTACT

Bombannes Wellness Sport Camping
Bombannes Camping Dune Bleue

Domaine de Bombannes

33121 Carcans

+33(0)5.57.70.12.12

hello-carcans@wellness-sport-camping.com

LES FORMALITÉS

ADMINISTRATIVES

APIS

DE SANTÉ

VOTRE SÉJOUR

DESCRIPTIF

Implanté au cœur du Parc Naturel Régional du Médoc, le camping groupes UCPA de Bombannes offre un cadre exceptionnel pour profiter un séjour nature.

VOTRE ARRIVÉE

Le déroulement de ce programme est donné à titre indicatif.

Il peut subir des modifications ou des aménagements en fonction des critères techniques, des impératifs de sécurité ou des conditions climatiques.

JOUR 1

MATIN

- > Arrivée dans la matinée
- > Accueil et réunion d'information (présentation des lieux, de l'équipe, du planning de la semaine)
- > Installation dans les tentes
- > Rôle des accompagnateurs : Votre équipe reste en charge de la vie quotidienne durant l'activité et peut donc être sollicitée en soutien des groupes encadrés pour faciliter le bon déroulement de l'activité (logistique, échange avec les moniteurs, gestion des accidents et formalités administratives)

AU JOUR LE JOUR

Planning de la journée type durant la semaine

8h-9h Repas libre

9h30 Temps libre - préparation

9h30-12h Activités (variable selon le temps de pratique, de trajets) : possibilité d'accompagnement des élèves sur le spot de pratique sous condition de logistique (disponibilité du matériel sportif non garanti)

12h-13h Repas libre

13h-14h Temps calme

14h-16h Activités (selon le temps de pratique, de trajets) : possibilité d'accompagnement des élèves sur le spot de pratique sous condition de logistique (disponibilité du matériel sportif non garanti)

17h-18h Temps libre + douches

19h-20h Repas libre

+ soirée libre

VOTRE DÉPART

DERNIER JOUR

MATIN

- > Activités
- > Debrief fin de séjour
- > Restitution des chambres

MIDI

> Déjeuner libre

> Départ du centre dans l'après-midi

À PROPOS DU SÉJOUR

LE NIVEAU

Multi-activités Mer

Tous niveaux

Des stages ouverts à tous les niveaux, que vous soyez débutant ou expert.
Suivant les stages, possibilité de groupes de niveaux.

À PROPOS DU SÉJOUR

L'ÉQUIPEMENT PERSONNEL

Vêtements et équipement personnel à amener

Privilégier les sacs de voyage aux valises.
Sac de couchage + drap housse de 190x90 et taie d'oreiller, pulls chauds, 1 coupe-vent, 1 survêtement, 1 pantalon de toile, sweat-shirts, tee-shirts, linge de corps de rechange de préférence marqués au nom de la famille, 2 paires de chaussettes chaudes, 1 pyjama ou chemise de nuit, 1 casquette, 1 paire de tennis, 1 paire de tongs, des lunettes de soleil filtrant les UV (avec cordon), 1 crème solaire haute protection, 2 serviettes de bains, 1 trousse de toilette complète, 1 serviette de toilette, 1 gant de toilette. Shorts ou bermudas, 1 maillot de bain, 1 petit sac à dos, 1 gourde (ou bouteille en plastique).

Hébergement

Chaussures pour aller dans l'eau si vous pratiquez une activité sur le lac

Météo

À PROPOS DU SÉJOUR

L'ÉQUIPEMENT FOURNI PAR L'UCPA

L'équipement sportif peut être fournis sous condition :

- ↳ de disponibilité du matériel
- ↳ de niveau requis pour l'utilisation en autonomie
- ↳ de pratique en proximité du groupe pour pouvoir garantir votre rôle de coordinateur / médiateur auprès des élèves en soutien de nos équipes encadrantes

L'ENCADREMENT

IMPORTANT :

> Pour tous les programmes contenant des activités aquatiques, les élèves doivent disposer du savoir nager. S'il n'a pas pu être réalisé en amont du séjour, merci de vous rapprocher de notre équipe.

↳ ENCADREMENT :

Toutes nos séances d'activités sont encadrées par des moniteurs sportifs qualifiés conformément à la réglementation en vigueur avec un ratio d' 1 moniteur pour 8 à 12 élèves en moyenne selon l'activité pratiquée. Les professeurs accompagnants ne sont pas intégrés dans notre ratio d'encadrement seul les élèves bénéficient de l'enseignement sportif.

↳ RÔLE DES ACCOMPAGNATEURS :

> Durant les activités sportives : Un brief en début de semaine sera planifié avec les professeurs pour définir leurs participations actives au bon déroulement des séances (pratique avec le groupe, trajets, démarches d'urgence, surveillance générale...). Le professeur d'EPS délègue sa responsabilité au moniteur durant l'encadrement.

> Durant les temps collectifs ou calmes : l'équipe enseignante assure l'encadrement de vie quotidienne et le respect des espaces UCPA.

L'HÉBERGEMENT

À seulement 5 km de l'océan Atlantique, le camping mineur UCPA est situé au milieu des pins à quelques pas du plus grand lac d'eau douce de France : le lac d'Hourtin.

Il dispose de 44 bungalows toilés de 6 personnes (sac de couchage, drap house 190x90 et taie d'oreiller à prévoir), répartis sur 4 villages disposant chacun d'une tente de vie collective de 40 m² pour l'animation (bancs, tables, armoire réfrigérée, électricité et éclairage)

Blocs sanitaires avec douches, lavabos et WC à proximité des hébergements.

Située à proximité des villages, la restauration est servie sous une tente avec une terrasse ombragée à disposition.

CONDITIONS DE STAGE

✔ Inclus

- ◆ HÉBERGEMENT : Bungalow Toilé Meublé (BTM) de 6 lits avec douches et sanitaires à proximité. Tente de 16m² sur plancher bois avec 3X2 lits superposés avec traversins, matelas, liseuses, étagère de rangement, électricité et éclairage. Prévoir un sac de couchage, un drap house 190x90 et une taie d'oreiller.
- ◆ PRÊT DU MATÉRIEL SPORTIF
- ◆ ANIMATION sur site : 1 topo activité animés par un moniteur + Mise à disposition au chalet accueil de ballons, badminton, slakine, jeux de carte et de sociétés, pétanque. Une tente d'animation par village de 40 m² privée si groupe seul sur le village sinon partagée. (bancs, tables, armoire réfrigérée)
- ◆ Les taxes de séjours
- ◆ Les taxes éco participation
- ◆ ASSURANCE RESPONSABILITÉ CIVILE

✘ Non inclus

- ◆ Les frais de dossier (supplément obligatoire)
- ◆ Le kit linge de toilette : serviettes, savon, gel douche, shampoing, sèche cheveux
- ◆ Les boissons : café, thé, sodas, boissons alcoolisées

LA RESTAURATION

Pas de restauration à l'Ucpa, gestion autonome par le groupe selon les recommandations de la DRJSCS.

À PROPOS DU SÉJOUR

L'ACCÈS AU SITE

LES INFOS PRATIQUES

↳ A DISPOSITION

Le camping dispose d'espaces conviviaux et propose également des activités sur place pour que vos élèves se retrouvent après le sport.

> Mise à disposition d'un espace toilé pour réalisation de soirée dansante avec le matériel.

> City stade avec paniers de basket, buts de hand et foot, tables de ping-pong en accès libre

↳ LOCALISATION DES ACTIVITES

> Sports nautiques : Lac situé à proximité du camping

↳ PENSONS A L'ENVIRONNEMENT :

Demander à vos élèves de se munir d'une gourde pour le séjour

↳ A L'UCPA, CHACUN PARTICIPE :

A votre arrivée, chacun fait son lit avec son drap housse, son duvet et sa taie d'oreiller (traversin fourni)

Au restaurant, chacun se sert, débarrasse et nettoie sa table.

A la fin du séjour, chacun rafraîchit sa tente (coup de balai, vider les poubelles)

↳ PLANNING

> Les horaires indiqués dans les rubriques "jour d'arrivée" et "jour de départ" sont déterminants pour garantir le bon déroulement de votre programme.

> Organisation du groupe : Si vous effectuez des aménagements sur les horaires d'arrivée et/ou de départ entraînant une arrivée tardive ou un départ prématuré, l'UCPA ne reportera pas ou ne remboursera pas la ou les séance(s) non effectuée(s).

> Dans l'hypothèse où l'organisation du transport est effectuée directement par le groupe, sachez que l'UCPA n'a pas vocation à héberger le transporteur au sein de la structure d'accueil du groupe. L'hébergement du transporteur ne sera donc nullement assuré par l'UCPA.